



Assemblée Générale Ordinaire du 12 août 2021

Le jeudi 12 août 2021 à Sables d'Or les Pins, à 19h00

Les membres de l'Association Cercle de Voile de Sables d'Or les Pins se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du Comité de Direction.

Monsieur Yann DEGUET, Président, préside l'Assemblée.

Monsieur Antoine DESBARRIERES, sur proposition du Président est appelé comme Secrétaire.

L'Assemblée Générale, réunissant plus du quart des membres actifs est déclarée régulière et apte à délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour.

Le Président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du PV de l'AG du 13 août 2020
- Rapport moral et bilan au 31.12.20
- Saison 2021 et perspectives 2022
- Renouvellement des membres du Comité de Direction (2 postes à pourvoir)
- Cotisations 2022

1. Approbation du PV de l'AG du 13 août 2020

Le PV de l'AG du 13 août 2020 est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport moral et bilan au 31.12.20



Monsieur Yann DEGUET présente le rapport moral de l'association pour l'année 2020. Il rappelle que l'année a été très perturbée par la pandémie de COVID 19 qui a contraint le CVSOP à annuler toutes ses manifestations (régates, mini triathlon, repas champêtre ...). Il relève en particulier les points suivants :

- Le CVSOP a compté 30 membres actifs (49 en 2019).
- Les membres du CVSOP n'ont pu disposer du tracteur qui est tombé en panne très rapidement dans la saison : le comité de direction a dans ce cadre engagé des recherches en vue d'acheter un nouveau tracteur ; un tracteur d'occasion a été identifié et a pu être acheté début 2021. L'ancien tracteur a pu être vendu pour ses pièces détachées.
- Le site internet (www.cvsop.e-monsite.com) a été visité 1 480 fois (vs 1 825 en 2019) et 2 e lettres ont été adressées (58 membres et/ou destinataires). Le site est administré par Antoine DESBARRIERES et Clara MATHIEU auprès de qui il faut s'adresser pour des publications éventuelles.
- La messagerie WhatsApp compte 6 abonnés (CODIR) et 58 abonnés (membres)

Dans le même temps, des discussions se sont poursuivies avec la Mairie de FREHEL afin de définir l'organisation du parking des bateaux dès lors que le Centre Nautique serait construit (celui-ci a été inauguré au printemps 2021)

Monsieur François BLANQUET présente le bilan des comptes de l'Association pour la saison 2020.

Les recettes s'élèvent à 2 115,00 €, constituées des cotisations et de la vente du tracteur.

Les dépenses se montent à 634,63 € représentant les assurances, les frais liés au tracteur, le carburant et les frais de fonctionnement de l'Association (fournitures diverses, site web)

L'exercice 2020 se solde donc par un bénéfice de 1 480,37 € auquel il convient d'ajouter le report à nouveau. Le solde disponible est ainsi porté à 7 074,58 €.

Les membres se réjouissent unanimement de ces bons résultats.

3. Saison 2021 et perspectives 2022

Monsieur Antoine DESBARRIERES indique que la saison 2021 est marquée par les événements et points suivants :

- 42 membres inscrits à ce jour
- Pique-nique en mer organisé par les membres en juillet (6 bateaux)
- Régate CVSOP le 8 août (13 bateaux)
- Régate des deux ports le 12 août (16 bateaux) avec réalisation d'une vidéo aérienne par un des membres



- Achat du nouveau tracteur pour 3 000 € puis mise en service et instruction des membres
- Participation du Président à l'inauguration du Centre nautique puis signature d'une convention avec la ville de Fréhel permettant de disposer gracieusement du parking à bateaux
- Distribution de stickers datés pour les membres leur permettant de stationner sur le parking
- Communication via la messagerie WhatsApp pour le CODIR et les membres (58 membres)
- Site internet : 2 891 visites à ce jour en progression sensible

En revanche, dans le contexte sanitaire, aucun pot n'a pu être partagé et le mini-triathlon a été reporté à l'année prochaine.

Monsieur Yann DEGUET ajoute que concernant le parking à bateaux :

- Un bilan du fonctionnement sera réalisé en fin d'année avec la mairie
- Le CVSOP a la possibilité d'y installer un panneau d'affichage et une boîte à lettres (ce sera fait pour la saison 2022)
- Le parking devra être vidé du 1^{er} décembre 2021 au 28 février 2022.

Il ajoute que pour les personnes intéressées, l'EVF vendra en fin d'année des paddles.

Concernant le programme des régates 2022, les membres indiquent qu'ils préfèrent la formule type régates des 2 ports à la formule des 6 heures. Il est convenu que les 6 heures seront programmées dans le cadre de l'anniversaire des 100 ans de la station prévu en 2023. Le souhait de réaliser les régates le weekend est également exprimé : Monsieur Antoine DESBARRIERES en prend note mais précise que les contraintes de l'organisation ne le permettent pas nécessairement (disponibilité, bateau sécurité, météo ...).

Concernant le fonctionnement du tracteur, le Comité de Direction proposera un système fiable permettant de savoir si un bateau est encore en mer (et donc de mieux gérer le rangement du tracteur au garage HAMON en fin de journée).

4. Renouvellement de membres du Comité de Direction

Il y a lieu de procéder au renouvellement de 2 membres du Comité de Direction : Yann DEGUET et François BLANQUET.

Tous deux sont candidats à leur réélection mais proposent de quitter leur mandat si d'autres candidats se manifestent. Aucun autre candidat ne se manifeste.



5. Cotisations 2022

Aucune modification n'est envisagée.

Après un échange de vue entre les membres de l'Assemblée, plus personne ne demandant la parole, le Président met aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux membres du Comité de Direction pour la saison 2020 et approuve les comptes présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale procède à l'élection des membres du Comité de Direction. Sont élus à l'unanimité et pour une durée de trois ans :

- Monsieur Yann DEGUET
- Monsieur François BLANQUET

Les autres membres du comité sont :

- Monsieur Olivier FISSEAU
- Monsieur Jean-Yvon LICHOU
- Madame Clara MATHIEU
- Monsieur Antoine DESBARRIERES

Troisième résolution

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le maintien des cotisations, soit :

- bienfaiteur 65 €
- saison 50 €
- saison sans tracteur 20 €
- quinzaine 35 €
- inscription régates pour les non membres 15 €
- utilisation du tracteur (1A/R) pour les non membres 5 €



Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h45.

De tout ce que dessus a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire



Liste des présents ou représentés

GIRARD Sylvie (ZEF), DESBARRIERES Antoine (420) (470), DEGUET Yann (Hobie Cat 14), BLANQUET François (420), BLANCHOT Maryline (420), MATHIEU Clara (470), LICHOU Jean-Yvon (420), DOMANGE Olivier (420) (505) (PIAF), LEVRAY Erwan (Cirrus), LIORZOU Marc (470), THEBAULT Bernard (Hobie Cat 14), WALTER Yannig (DART 18) (TWIN CAT 15), JOMIER Théophile (470)

EXERCICE 2020

NATURE OPERATION	CREDIT	DEBIT	SOLDE
			5 594,21 €
régates			5 594,21 €
assurance tracteur		107,00 €	5 487,21 €
vente tracteur	500,00 €		6 094,21 €
subvention mairie			5 487,21 €
cotisations	1 615,00 €		7 102,21 €
assurance RC		19,00 €	7 083,21 €
frais tracteur		344,34 €	6 738,87 €
Site Internet		60,00 €	6 678,87 €
Matériel		0,00 €	6 678,87 €
Fournitures de bureau		6,00 €	6 672,87 €
Publicité Office tourisme			6 678,87 €
Affranchissement		0,00 €	6 678,87 €
Gasoil		98,29 €	6 640,58 €
Pot régates et divers		0,00 €	6 640,58 €

Exercice 2020	2 115,00 €	634,63 €	1 480,37 €
Cumul	7 709,21 €	634,63 €	7 074,58 €